



# PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 7 juin 2023

### **Appel à projets « formation des professionnels de la petite enfance »**

Améliorer l'accueil de la petite enfance : un moyen de lutter contre les inégalités

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a pour ambition de réduire la reproduction des inégalités sociales dès le plus jeune âge. L'amélioration de la qualité éducative de l'accueil de la petite enfance est donc un enjeu majeur pour la prévention de la pauvreté et la lutte contre les inégalités.

#### **Appel à projets ouvert jusqu'au 5 juillet**

L'appel à projet lancé par l'État vise à soutenir la formation des professionnels de la petite enfance et favoriser l'innovation dans les projets pédagogiques et modes d'accueil des enfants issus de familles défavorisées.

Il complète le parcours national de formation déployé fin 2020 à l'attention des 600 000 professionnels accueillant des enfants de moins de trois ans.

Cet appel à projets s'adresse aux porteurs de projets (collectivités, établissements d'accueil du jeune enfant, maisons d'assistants maternels, relais petite enfance, organismes de formation, écoles maternelles, consortium) souhaitant former des professionnels de la petite enfance aux principales avancées scientifiques et pratiques récentes sur le développement du jeune enfant.

Le montant de la subvention peut atteindre 10 000 € par porteur de projet.

#### **Comment répondre à l'appel à projets ?**

Téléchargez le cahier des charges sur [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

Téléchargez et renseignez le dossier de demande de subvention sur le site [demarches-simplifiees.fr](http://demarches-simplifiees.fr)

Seuls les dossiers complétés et déposés sur démarches simplifiées au plus tard le 5 juillet 2023 inclus feront l'objet d'un examen par les services de l'État.

#### **Informations et contact :**

- Marie-Line Vally, chargée de mission prévention et lutte contre la pauvreté
- [marie-line.vally@reunion.gouv.fr](mailto:marie-line.vally@reunion.gouv.fr)
- 02 62 40 46 85

#### **Contact presse**

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : [communication@reunion.gouv.fr](mailto:communication@reunion.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>